

Séance du 06 juillet 2017

Extrait du recueil des actes
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
de l'UVHC

Objet : approbation du cadrage temporel des modules transversaux pour l'année universitaire 2017-2018

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'UVHC s'est réunie en formation plénière en salle du conseil – bâtiment Claudin LEJEUNE 3 – Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique, Energétique et Electronique (ENSIAME) le jeudi 06 juillet 2017, sur la convocation de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck BARBIER, Vice-Président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Le quorum étant atteint,

Vu le code de l'éducation ;

Monsieur le Vice-Président laisse la parole à Madame Thérèse TYLEC, Directrice Générale des Services Adjointe qui présente, aux membres de la COFVU, le cadrage temporel des modules transversaux pour l'année universitaire 2017-2018 :

- *Semestres impairs : entre le lundi 18 septembre 2017 et le samedi 09 décembre 2017, retour des notes le 11 décembre 2017.*
- *Semestres pairs : entre le lundi 22 janvier 2018 et le samedi 28 avril 2018, retour des notes le 12 mai 2018.*

Après en avoir délibéré,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte à l'unanimité des voix le cadrage temporel des modules transversaux pour l'année universitaire 2017-2018.

Fait à Valenciennes, le 18 juillet 2017

Le Président de l'Université



Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication 21 07 2017